RESTAURATIONS

DES

MONUMENTS ANTIQUES

PAR LES ARCHITECTES PENSIONNAIRES

DE L'ACADÉMIE DE FRANCE A ROME

DEPUIS 1788 JUSQU'A NOS JOURS

PUBLIÉES

AVEC LES MÉMOIRES EXPLICATIFS DES AUTEURS

SOUS LES AUSPICES

DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

TEMPLES DE PÆSTUM

PAR LABROUSTE

PARIS

TYPOGRAPHIE ET LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET CIE

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

1877

RESTAURATIONS

DES

MONUMENTS ANTIQUES

RESTAURATIONS

DES

MONUMENTS ANTIQUES

PAR LES ARCHITECTES PENSIONNAIRES

DE L'ACADÉMIE DE FRANCE A ROME

DEPUIS 1788 JUSQU'A NOS JOURS

PUBLIÉES

AVEC LES MÉMOIRES EXPLICATIFS DES AUTEURS

SOUS LES AUSPICES

DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

TEMPLES DE PÆSTUM

PAR LABROUSTE

PARIS

TYPOGRAPHIE ET LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

1877

LES

TEMPLES DE PÆSTUM

RESTAURATION

EXÉCUTÉE EN 1829

PAR

HENRI LABROUSTE

GRAND PRIX D'ARCHITECTURE, EN 1824

MEMBRE DE L'INSTITUT.

RESTAURATION

DES TEMPLES ET DE LA VILLE

DE PÆSTUM POSIDONIA

ANTIQUITÉS DE POSIDONIA.

Difficultés de séjour et d'études à Pæstum.

A vingt-deux lieues de Naples, et dans la partie méridionale du golfe de Salerne, existent les ruines de Posidonia ; ces ruines, qui appartiennent évidemment à des monuments d'architecture grecque, présentent un très-grand intérêt pour les architectes, tant par la singularité de leur disposition et le caractère de leurs détails que par leur état de conservation. Malheureusement, les architectes qui se rendent à Pæstum sont obligés de se contenter d'un court examen : l'état d'abandon dans lequel se trouvent ces ruines, leur situation dans un pays inhabité, malsain et éloigné des grandes villes du royaume de Naples, ne permettent pas de trouver sur les lieux aucun des moyens nécessaires pour y séjourner, les mesurer et les étudier convenablement. Ces raisons, qui privent les architectes des études que pourraient leur présenter les ruines de Posidonia, peuvent, je crois, donner un intérêt de plus à celles que je présente. C'est à ces mêmes raisons que l'on doit attribuer l'origine d'une opinion, malheureusement trop reconnue, qui fait regarder l'architecture de ces monuments comme appartenant à l'enfance de l'art, et qui la condamne comme impure et grossière. Ces ruines ont un attrait peut-être dangereux pour les architectes : leur forme pittoresque, le caractère d'abandon et même de désolation que porte le pays qui les environne, frappent, au premier abord, trop puissamment les regards ; souvent on ne résiste pas au désir de dessiner les vues pittoresques, et ces vues, faites à la hâte et inexactement, dans lesquelles le caractère de fermeté de l'architecture, étant outré, devient lourd et vicieux, perpétuent des erreurs, malheureusement accréditées dans les écoles.

Voyages à Pæstum et en Sicile.

J'ai fait plusieurs voyages à Pæstum, à plusieurs années d'intervalle, et, toujours frappé de la beauté et de l'intérêt qu'offrent ces monuments, je me suis décidé à en présenter à l'Académie l'état actuel et la restauration, comme travail de ma quatrième année.

Pour faire apprécier ces monuments à leur juste valeur, je n'ai cherché qu'à les représenter exactement et à les étudier avec conscience dans leurs moindres détails; la précipitation que mettent ordinairement les architectes qui vont à Pæstum leur fait négliger les monuments connus sous le nom de basilique et de temple de Cérès. Mon premier voyage en 1826, et les deux voyages que j'y ai faits en 1828, m'ont permis de mesurer toutes les antiquités de Posidonia, et d'y dessiner des fragments que je crois inconnus et d'un grand intérêt. Dans l'intervalle de ces deux voyages, j'ai parcouru la Sicile, d'où j'ai rapporté les matériaux qui me manquaient pour ma restauration. Après avoir examiné les antiquités de Posidonia, la première idée et le plaisir le plus naturel que l'on éprouve est d'en connaître les fondateurs.

Sans prétendre retracer l'histoire ancienne de Posidonia, je me bornerai à quelques observations qui peuvent faire présumer l'époque de sa fondation.

Origine et fondateurs de Pæstum.

Posidonia était située dans la partie de l'Italie qui reçut le nom de Grande-Grèce. Les principaux habitants de cette riche contrée furent les *Crotoniates*, les *Locriens*, les *Sybarites*, les *Métapontins* et les *Tarentins*. Crotone fut fondée, selon Denys d'Halicarnasse (1), par Myscélus, dans la 3e année de la 17e olympiade, c'est-à-dire 710 ans avant J.-C.

Sybaris fut bâtie, selon Eusèbe, dans la 4e année de la 17e olympiade, c'est-à-dire 709 ans avant J.-C., et ses premiers habitants furent une colonie d'Achéens et de Trœzéniens réunis (2).

Les Sybarites eurent à soutenir une guerre contre les Crotoniates, qui, sous la conduite de Milon, les défirent et ruinèrent leur ville vers l'an 510 avant J.-C.; mais, à cette époque, les Achéens seuls habitaient Sybaris, leur union avec les Trœzéniens avait été de peu de durée, et ces derniers avaient été obligés de se retirer dans les terres vers l'an 700 avant J.-C.

On pourrait, je crois, supposer que ce furent ces Trœzéniens chassés de Sybaris qui, cherchant un nouvel asile, vinrent fonder Posidonia, car Strabon nous apprend (3) que Trœzène s'appelait autrefois Posidonia. Ces Trœzéniens ne furent cependant pas les premiers habitants de cette ville; le même auteur nous apprend aussi (4) que les Sybarites, c'est-à-dire les Trœzéniens, venus de Sybaris, chassèrent les Picentins et les Samnites, et qu'ils construisirent une muraille qui s'étend jusqu'à la mer.

Fondateurs de [illegible]

On peut donc regarder les Trœzéniens, non comme les premiers occupants, mais comme les fondateurs de Posidonia, ou du moins des monuments dont les ruines existent aujourd'hui. Il n'est pas à supposer que ces monuments soient l'ouvrage des premiers habitants, car, s'ils avaient été assez puissants pour élever des édifices aussi magnifiques, ils les auraient défendus. On ne peut pas non plus admettre l'opinion du P. Paoli (5), qui attribue aux Etrusques les monuments de Posidonia. On retrouve dans ces monuments la même architecture et le même art de construire que dans les monuments de la Sicile, qui sont, à n'en pas douter, élevés par des colonies grecques. Cette opinion, d'ailleurs, a été trop bien réfutée dans l'*Encyclopédie méthodique* (Dictionnaire d'architecture, au mot *Dorique*), pour m'arrêter ici à la combattre.

Pæstum fondée 700 ans avant Jésus-Christ.

On peut donc, je pense, regarder les Trœzéniens, venus de Sybaris et originaires du Péloponnèse, comme les fondateurs de Posidonia, et fixer l'époque de sa fondation à l'an 700 avant J.-C. (6). Dans la suite la défaite de Pyrrhus entraîna l'entière soumission des divers États grecs de l'Italie sous la puissance

(1) *Ant. Rom.*, [illegible], p. 361.
(2) Arist., *Polit.*, lib. V, ch. [illegible]
(3) Lib. VIII, p. 373.
(4) Lib. V, p. 251.
(5) Padre Ant. Paoli, *quod Posidoniam etiam dixere rudera, cum dissertationibus*. Lat. et ital. Romæ, 1784, in-fol.
(6) La date de la fondation de Posidonia est incertaine, mais elle se rattache, suivant toute apparence, à l'époque où Sybaris dominait toute la Lucanie. E. V.

romaine, et ce fut l'an de Rome 480 que les Romains s'emparèrent de Posidonia, qui prit alors le nom de Pæstum.

Tels sont les faits que j'ai cru devoir noter; espérons que les antiquaires et les savants qui ont parcouru dernièrement la Sicile nous donneront aussi des détails sur l'histoire des villes de la Grande-Grèce, et que l'Académie encouragera les architectes à diriger leurs études et leurs recherches sur les ruines de Crotone, de Locri, de Sybaris et de Métaponte.

TEMPLE DE NEPTUNE.

J'ai conservé à cet édifice la dénomination généralement adoptée de *temple de Neptune*. Quoique aucune preuve certaine ne démontre que ce monument ait été consacré à Neptune, ce n'est cependant pas sans raison que j'ai adopté cette opinion. Neptune était, à n'en pas douter, la divinité tutélaire de Posidonia; le nom seul de cette ville suffit pour le démontrer, puisque Neptune était appelé en grec Ποσειδῶν. On remarque d'ailleurs, sur la porte de la ville, une figure de sirène d'un côté et de l'autre un dauphin. Grand temple de Neptune.

Or, ce monument est un temple et le plus grand temple de Posidonia. Il est donc naturel de penser qu'il était consacré à Neptune.

Les dessins de l'état actuel pouvant, je crois, donner une idée suffisante de la disposition des parties de cet édifice, je me bornerai à quelques observations.

Tout ce temple est construit en pierre; elle est dans toutes les parties de cet édifice de même nature et de même qualité. Construction.

Les colonnes du portique qui environne le temple sont construites par assises; elles ne sont point galbées et diminuent à partir du bas. Leur axe est incliné vers le milieu du temple, c'est-à-dire qu'elles forment autant de troncs de cônes obliques. Colonnes

Les architraves sont formées par deux pierres contiguës, celles des angles inclinées. (Voy. pl. n° I.)

On remarque la même chose au temple de Ségeste, en Sicile, et au temple de la Concorde à Agrigente.

L'appareil des triglyphes et des métopes de la frise est digne de remarque, surtout à l'angle du monument. Il ne décèle en rien l'enfance de l'art, mais bien l'art arrivé à sa perfection.

Le larmier de la corniche du fronton pose à plomb du filet de la corniche horizontale et non à plomb du larmier de cette corniche. Je ne conçois pas comment de Lagardette, dans son ouvrage sur les antiquités de Posidonia (1), a pu indiquer un filet au larmier de la corniche du fronton. La conservation parfaite de cette corniche ne laisse aucun doute sur sa véritable forme. Cependant Lagardette l'indique positivement; il en parle dans son rapport et le cote sur ses dessins. Corniche, fronton. Réfutation du filet de Lagardette.

La moulure qui termine l'entablement au pourtour du temple était taillée séparément, et rapportée ainsi que l'indique la coupe de l'entablement. La nécessité de lui donner une forme particulière, puisqu'elle retenait la dernière tuile de la couverture, a pu, je crois, engager à la tailler séparément. Moulure rapportée dans l'entable.

Dans tout le pourtour de l'édifice, excepté dans les angles du fronton, cette moulure est tombée avec la couverture, et cette particularité, en indiquant cette manière de construire comme vicieuse, vient aussi à l'appui de la forme que je lui ai donnée dans la restauration. Angles du fronton.

Les colonnes qui décorent le pronaos et le posticum du temple sont construites par assises; elles ne sont point galbées et diminuent à partir du bas. Les architraves ne posent point à plomb du diamètre supé-

(1) C.-M. de Lagardette, *les Ruines de Pæstum ou de Posidonia, mesurées et dessinées sur les lieux*. Paris, an VII (1799), grand in-folio.

rieur des colonnes; on conçoit en effet que, les antes ne diminuant pas, l'architrave, qui pose à plomb du nu de ces antes, doit nécessairement se trouver en porte à faux sur les chapiteaux des colonnes, et c'est probablement pour cette raison qu'ici les architraves sont d'une seule pierre qui en forme toute l'épaisseur.

Ces colonnes portent un entablement décoré de triglyphes, mais il n'y a en retour sur la face latérale de la cella qu'un seul triglyphe à l'angle, ainsi qu'on l'observe au temple de la Concorde, à Agrigente, en Sicile.

Cella.

Le mur de la cella est formé dans la partie de son soubassement par deux pierres faisant ensemble toute l'épaisseur du mur, comme on le remarque au point M', près de l'ante droite du posticum. (Pl. I, plan de l'état actuel.)

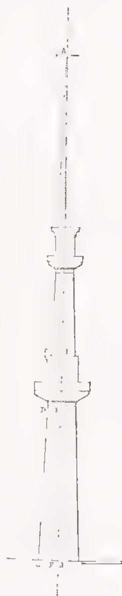
Escaliers.

Les escaliers placés à l'entrée de la cella sont détruits; il existe cependant encore en place un des paliers de ces escaliers marqué P, coupe AB. (Voy. pl. V-VI.) Les déblaiements faits dans ce temple permettent aujourd'hui de voir la porte de la cella jusqu'à son seuil. On reconnaît le chambranle qui l'entourait et les gonds qui sont placés de chaque côté.

Direction verticale des deux ordres intérieurs.

L'intérieur de la cella est décoré de deux ordres placés l'un au-dessus de l'autre, et ce qui est très-remarquable dans cette disposition, c'est que l'ordre supérieur n'est, pour ainsi dire, que le prolongement de l'ordre inférieur.

En effet, pour savoir si GH était donné par le prolongement des lignes BE et CD, supposant le problème résolu, j'ai cherché à connaître le point A, ou bien la hauteur de la ligne BA. Pour cela, menant au point E une ligne parallèle à DC, je forme les deux triangles ACB et EFB qui sont semblables, comme ayant tous leurs côtés parallèles; je puis donc former la proportion suivante : AB : EB :: CB : BF, et ensuite l'équation : $AB = \frac{EB \times CB}{BF}$, or, $FB = CB - DE$, j'ai donc $AB = \frac{EB \times CB}{CB - DE}$, or, d'après les mesures prises sur le monument, je sais que $EB = 5^m,180$, que $CB = 0^m,692$, et que $DE = 0^m,490$; j'ai donc $AB = \frac{5,180 \times 0,692}{0,692 - 0,490} = 17^m,74534$.



Connaissant donc la longueur de AB, je considère maintenant les deux triangles ADE et AGH, qui sont semblables, comme ayant leurs trois côtés parallèles; j'ai donc GH : DE :: AH : AE, et ensuite $GH = \frac{DE \times AH}{AE}$; or, $AH = AB - HB$, ou bien $17^m,74534 - 6^m,950$, c'est-à-dire $10^m,79534$, $AE = AB - BE$, ou bien $17^m,74534 - 5^m,180$, c'est-à-dire $12^m,56534$; j'aurai donc l'équation suivante : $GH = \frac{0,490 \times 10,79534}{12,56534} = 0^m,42097$.

Les mesures prises sur le monument m'ayant donné pour GH, c'est-à-dire pour le rayon du plan inférieur de la colonne du second ordre, $0^m,4190$, et les opérations donnant $0^m,42097$, et la différence étant de $0^m,00197$, différence que l'on peut attribuer à l'irrégularité de l'exécution, je puis conclure que le *diamètre inférieur du second ordre est donné par le prolongement de l'ordre inférieur.*

Cette particularité, dont il n'est fait mention dans aucun des ouvrages publiés sur les ruines de Posidonia, est, je crois, assez intéressante pour l'étude de l'architecture.

Enduit de stuc postérieur à l'origine du temple.

Tout cet édifice a été recouvert d'un stuc qui est presque entièrement tombé, mais que l'on retrouve cependant dans plusieurs endroits, principalement sous les chapiteaux des colonnes du portique, et dans le pronaos de la cella. Ce stuc indique par sa nature une époque postérieure à celle de la fondation du temple.

Opinion sur le renouvellement.

On remarque souvent sur les monuments anciens des stucs ajoutés après coup, quoique ces monuments ne paraissent avoir exigé aucune addition postérieure ni aucune réparation. Peut-être pourrait-on supposer que les anciens étaient dans l'usage de renouveler la décoration des monuments à certaines époques consacrées, ou peut-être que la religion prescrivait cet usage, de même qu'aujourd'hui, à l'époque du jubilé, qui arrive tous les cinquante ans, on ne manque pas à Rome de repeindre la façade des églises.

Telles sont les particularités les plus remarquables que présente la ruine de cet édifice.

RESTAURATION.

Restauration du temple de Neptune.

Ce temple est, je crois, le seul exemple existant que l'on connaisse de deux ordres de colonnes placés l'un au-dessus de l'autre dans l'intérieur de la cella. Cette disposition, très-remarquable pour quiconque entreprend de rétablir ce monument dans son état d'intégrité, a donné naissance à une opinion qu'il est essentiel de discuter.

Opinion sur la forme hypæthre rejetée par l'auteur, parce que le temple, qui n'a que six colonnes, n'est pas décastyle.

Frappés de certains points de ressemblance qui paraissent exister entre ce monument tel que la ruine le représente et l'*hypæthre* décrit par Vitruve (1), plusieurs architectes ont cru voir dans ce monument un temple *hypæthre*, c'est-à-dire à ciel découvert et sans toit dans la partie de la cella. J'ai donc dû confronter la ruine du monument avec le texte, et le résultat de cet examen m'a décidé à rejeter cette opinion comme nullement fondée et même en opposition avec la nature et le caractère de ce monument. Suivant Vitruve, *hypæthros vero decastylos est in pronao et postico. Sed interiore parte columnas in altitudine duplices, remotas a parietibus ad circuitionem, ut porticus peristyliorum; medium autem sub divo est sine tecto; aditusque valvarum ex utraque parte in pronao et postico.*

L'hypæthre est décastyle, c'est-à-dire a dix colonnes de front sur les deux faces. Le temple de Neptune, au contraire, n'a que six colonnes, et ce n'est pas sans raison, je crois, que les anciens faisaient l'hypæthre décastyle, une grande largeur étant nécessaire à un temple dont la cella était à ciel découvert, afin que celle-ci ne parût pas trop resserrée.

Vitruve (2) cite, à la vérité, comme exemple de l'hypæthre, un temple octostyle, ou à huit colonnes, existant à Athènes; mais il ne donne pas à penser qu'il y en ait jamais eu à six colonnes : *Sed in interiore parte columnas in altitudine duplices remotas in parietibus ad circuitionem ut porticus peristyliorum.*

Dans l'intérieur il présente deux rangs de colonnes placés l'un sur l'autre et éloignés du mur pour laisser circuler autour du temple comme les portiques et les péristyles. Il est essentiel de remarquer la signification de ces mots, *ad circuitionem,* qui donnent à entendre que les colonnes étaient tout autour de la cella, ce que prouve *ut porticus peristyliorum.*

Cause de réfutation parce qu'il n'y a pas de colonnes autour.

Péristyle signifie, en grec, *lieu qui a des colonnes tout autour,* et Vitruve (3), en parlant des palestres, ne laisse aucun doute à ce sujet. Nous voyons, au contraire, au temple de Neptune, que la cella n'a de colonnes que de deux côtés et non tout autour, *ad circuitionem, aditusque valvarum ex utraque parte in pronao et postico.* Deux portes donnent entrée dans la cella, l'une au pronaos, l'autre au posticum. Il est évident, au contraire, que le temple de Neptune n'a jamais eu qu'une seule porte à l'est. De Lagardette, dans son ouvrage sur les ruines de Posidonia, en indique une seconde au couchant. Le mur de la cella étant presque entièrement détruit dans cette partie, et le sol du temple se trouvant probablement alors couvert de terre et de décombres, de Lagardette n'aura pu observer que le mur de la cella, quoique ruiné, dépasse cependant au couchant le sol du temple, ce qui s'oppose entièrement à l'existence d'une porte de ce côté. Outre cela, le joint de la pierre qui forme l'ante et un retour sur le mur de la cella est fait de manière que l'on peut croire qu'une autre pierre lui était contiguë. On voit en effet que ce joint n'occupe que l'espace de 0m,300, et que le reste de la pierre est brut à l'intérieur du mur, ainsi qu'on le remarque dans plusieurs endroits de ce monument; c'est évidemment un joint et non un parement. Le temple de Neptune n'avait donc qu'une seule porte à l'est.

[illegible] deux portes.

(1) L. III, c. II.
(2) Ibid.
(3) L. V, c. XII.

Aucun des signes propres à l'hypæthre

D'après cela, ce monument n'a aucun des signes caractéristiques de l'hypæthre, et si l'on remarque que les moulures qui composent la corniche du second ordre semblent peu faites pour être extérieures et porter la couverture ou toit des bas-côtés de la cella, puisqu'elles ne présentent pas de larmier, et qu'elles paraissent, au contraire, devoir porter un plafond général, puisqu'elles sont semblables à celles qui, sous le portique qui environne le temple et sous le pronaos et le posticum, portaient évidemment des plafonds, on sera conduit à rejeter l'opinion de ceux qui ont considéré le temple de Neptune comme un temple hypæthre. J'ai cru devoir m'étendre sur cette question, parce que ce point était essentiel à éclaircir et que cette opinion était partagée, m'a-t-on dit, par des architectes dont le jugement est d'ailleurs très-respectable.

Opinion des architectes partagée sur ce point

Plafonds en pierre

Étant donc décidé à recouvrir ce temple, j'ai supposé que des plafonds en pierre et indépendants de la charpente couvraient d'abord tout l'édifice. Le caractère du monument et les traces encore existantes m'ont naturellement indiqué ce système, autorisé, d'ailleurs, par plusieurs exemples, existant dans l'Attique.

Plafond en pierre du portique.

Je parlerai d'abord du portique qui environne le temple. Il était, à n'en pas douter, couvert de plafonds en pierre; les entailles pratiquées autour du portique, dans la partie intérieure de l'entablement, indiquent, par leur disposition et par leur forme, que des poutres de pierres étaient placées transversalement et formaient des caissons. Ce n'est que par cette méthode que j'ai pu expliquer les demi-entailles dans les angles du portique. En effet, une poutre de pierre était indispensable dans cette partie pour recevoir les pierres transversales, puisque dans cette partie le mur ne présente point de traces d'aucun autre moyen employé pour recevoir la portée des caissons.

Demi entailles des angles

Irrégularité du plafond

Ces caissons sous le portique ne sont donc pas une conjecture, mais une chose certaine quant à leur disposition. L'irrégularité qu'on remarque dans le plan (n° XI) est obligée, attendu la disposition même du plan du temple, le portique étant plus large devant le pronaos et le posticum que sur les côtés de la cella.

Plafond en pierre de la cella.

Quant à la cella, je suppose que le même système avait été suivi pour la couvrir. Le caractère d'unité et de solidité qui règne dans toutes les parties de ce monument m'a porté à croire que des plafonds en pierre couvraient aussi la cella. La disposition même du plan et des deux ordres intérieurs semble l'indiquer. En disposant ainsi ces deux ordres, l'architecte me semble avoir eu un autre but que celui de décorer l'intérieur du temple, et la nécessité de diminuer la portée des pierres qui couvraient la cella a pu être le premier et peut-être le seul motif de cette disposition. Aussi, ces deux ordres, dont le supérieur n'est, pour ainsi dire, que le prolongement de l'inférieur, comme je l'ai déjà fait remarquer, me paraissent ici tenir lieu d'un seul grand ordre destiné à supporter le plafond, et ce n'est peut-être que pour éviter de prendre une trop grande partie de la superficie de la cella, par des diamètres, nécessairement très-forts, d'un seul ordre, que l'architecte a divisé la hauteur totale par deux ordres, afin d'avoir un diamètre plus petit.

Diminution de la portée des pierres du plafond.

Idée sur les deux ordres au lieu d'un seul.

Portée excessive des pierres du plafond de la cella.

La portée de ces pierres peut paraître excessive; je crois cependant ce moyen exécutable avec des matériaux semblables à ceux employés dans ces monuments, et on peut le supposer aux Grecs, dont les monuments étaient si extraordinaires par leur construction. Il existe, dans les carrières antiques de la Sicile, des colonnes de pierre d'un seul morceau et d'une grandeur prodigieuse; et Pausanias (1), en parlant des propylées d'Athènes, s'exprime en ces termes :

Plafonds en marbre blanc.

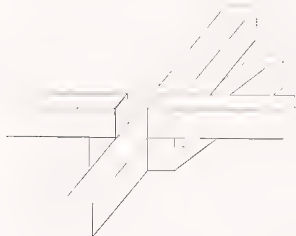
« L'acropole n'a qu'une seule entrée, car de tous côtés elle est escarpée et entourée d'une forte « muraille. Le plafond des propylées est de marbre blanc; cela dépasse tout ce que j'ai vu jusqu'à « ce jour. »

Charpente en bois

Ces plafonds étaient indépendants de la charpente, qui était en bois; les entailles qui existent dans la partie antérieure du fronton indiquent la disposition et en quelque sorte la grosseur des pièces de bois qui

(1) L. I, c. XXII

couvraient cette partie du portique. J'ai suivi la même disposition dans la charpente qui couvre la cella. Je joins ci-dessous une indication de cette charpente en perspective, pour faire voir que les pannes portent sur les entraits, et que les arbalétriers ne sont point entaillés, le dessin géométral ne pouvant faire voir cette partie.



Les entailles qui existent sur les faces latérales du temple indiquent le nombre, l'écartement et la grosseur des chevrons. Ces entailles font connaître en même temps la largeur des tuiles qui couvraient l'édifice, puisque ces tuiles devaient porter d'un chevron à l'autre.

Les nombreux fragments de tuiles en terre cuite que l'on trouve autour du temple m'ont fait adopter ce moyen de couverture. J'ai pu, d'ailleurs, retrouver et mesurer dans les ruines de Sélinonte, en Sicile, des fragments de semblables couvertures, qui m'ont servi d'autorité et de modèle.

Les tuiles que j'ai trouvées à Sélinonte, en Sicile, sont recouvertes d'un enduit peint; les tuiles plates et plusieurs fragments de tuiles à recouvrement sont d'un jaune imitant la couleur de la pierre; d'autres fragments de tuiles à recouvrements sont peints en rouge. Il est à remarquer que les fragments peints en rouge, et dont l'extrémité est restée, appartiennent à des tuiles à recouvrement sans antéfixes au bout. On peut inférer de là que, quand les tuiles se terminaient par des antéfixes, ces antéfixes étaient alternées de deux en deux, et, de plus, qu'elles étaient peintes. En supposant donc que les antéfixes des monuments de Sélinonte étaient peintes, on conçoit que la nécessité de peindre toutes les extrémités des tuiles engagea à peindre, dans toute leur longueur, les tuiles à recouvrement qui ne se terminaient point par des antéfixes. D'après le récit de voyageurs modernes, on trouve encore des antéfixes peintes dans les ruines de Sybaris et de Métaponte, et l'on voit au Musée du Vatican des terres cuites peintes, qui indiquent que cette méthode était aussi en usage chez les Romains.

Les tuiles qui formaient la couverture du temple de Neptune se terminent par des antéfixes, et ces antéfixes sont répétées au sommet du toit. Cette manière d'orner les toits des temples se trouve représentée dans les bas-reliefs grecs et dans plusieurs peintures de Pompeïa. Elle est d'ailleurs autorisée par des fragments trouvés dans plusieurs édifices de l'Attique (1). Toutes les tuiles à recouvrement ne se terminent pas par des antéfixes; le retour du chéneau du fronton sur la face latérale empêchant de placer une antéfixe à l'extrémité de la première tuile, j'ai cru devoir les alterner, imitant en cela les fragments de Sélinonte. Les antéfixes ne doivent point se combiner avec les axes des colonnes: les trous, encore existant des chevrons, en sont la preuve. On conçoit, d'ailleurs, que les entre-colonnements n'étant point égaux sur la face latérale, et les tuiles étant semblables et faites dans le même moule, il était impossible de faire combiner ces tuiles avec les axes des colonnes, ce qui peut se faire lorsque les tuiles sont de marbre et taillées chacune séparément.

Les tuiles qui formaient la couverture du temple de Neptune devaient venir jusqu'à l'extrémité de la corniche du fronton: on y remarque des trous qui, bien qu'ils ne soient pas répétés dans toute la longueur du fronton, ont dû servir à la couverture, peut-être à quelque réparation postérieure. J'ai donc cru devoir faire de la dernière tuile un chéneau rampant qui annonce sur la façade la décoration de la couverture du temple. Un fragment trouvé à Sélinonte m'en a donné l'idée, et j'ai imité pour la forme et les ornements un autre fragment existant à Catane.

Ces divers fragments, trouvés en Sicile, et qui m'ont servi d'autorité pour la restauration de la couverture du temple de Neptune, me paraissant intéressants et neufs, j'ai cru convenable de les dessiner et d'en donner les dimensions. (Voy. pl. XI.)

Il me reste à parler des escaliers, qui sont semblables à ceux que l'on remarque à presque tous les temples de la Sicile conduisant dans le comble. On conçoit, en effet, que des plafonds en pierre exigeaient

(1) Voy. *The unedited antiquities of Attica, by the Society of dilettanti.* London, 1817, [illegible]

une inspection assidue et une vigilance particulière. Ils ne pouvaient conduire à des tribunes intérieures, comme le suppose de Lagardette, car de semblables escaliers sont placés à l'entrée de tous les temples de la Sicile qui, à coup sûr, n'avaient pas de tribunes dans la cella ; ils servaient donc seulement à l'inspection des plafonds, et j'ai remarqué, en Sicile, qu'il n'y a que le seul temple de Jupiter Olympien, à Agrigente, qui n'ait pas d'escaliers, et l'on sait qu'il était hypæthre ou sans plafonds.

Le mur de la cella était moins épais à l'endroit des escaliers, afin de leur laisser plus de profondeur, ainsi que l'indique la trace des marches dans la coupe IK. (Voy. pl. V-VI.)

Les escaliers du temple de la Concorde, à Agrigente, étant parfaitement conservés, et ayant assez d'analogie avec ceux du temple de Neptune, je les joins ici, comme venant à l'appui de ma restauration.

Je suppose la plate-bande de la porte formée par deux pierres, ainsi qu'on le voit au temple de la Concorde, à Agrigente, et que la porte était de bois, ainsi que cela se pratiquait dans les temps anciens. Vitruve nous apprend que les bois employés dans les constructions étaient revêtus d'un enduit ou encaustique peint qui les préservait de l'humidité et des insectes qui engendrent les vers. Je suppose donc que la porte du temple était revêtue d'un enduit ou encaustique peint, et j'ai imité dans sa décoration une porte peinte qui existe dans un tombeau de Tarquinium.

Je suppose au-dessus de la porte un châssis dormant, percé par des ouvertures, pour donner non de la lumière, mais de l'air dans l'intérieur du temple.

Quant au seuil de la porte, il est parfaitement conservé ; sa hauteur est de 0m,836 ; aussi, je pense que dans les cérémonies, lorsque les prêtres entraient dans le temple, on appliquait devant la porte un marchepied en bois, ainsi que cela se voit représenté dans plusieurs peintures de Pompeïa.

La statue de Neptune devait être au fond du temple, les trous de scellement que l'on voit devant l'avant-dernière colonne de la cella à gauche indiquent, je crois, qu'il y avait dans cet endroit un des meubles nécessaires aux cérémonies, et, par conséquent, la statue du dieu devait être au fond du temple.

Je suppose que cette statue était colossale et en pierre.

Il est à présumer que la nécessité obligea d'abord à se servir des matériaux trouvés sur les lieux, surtout dans les premiers édifices qu'on voulut construire, et les Posidoniens durent mettre leurs premiers soins à construire le temple de Neptune, leur protecteur. J'ai fait cette statue colossale. Celle de Jupiter, à Olympie, selon Strabon (1), était colossale.

J'ai placé dans la main droite de Neptune une boule de bronze, en songeant à l'épithète d'Époptès : *Celui qui voit tout, qui inspecte toute la terre* (2).

Je n'ai pas craint, dans cette restauration, d'ajouter une certaine richesse à l'architecture de ce monument par la peinture des accessoires et par quelques ornements. L'ordre dorique est, je crois, susceptible de richesse, ainsi que l'atteste le Parthénon, dont les superbes bas-reliefs étaient encore ornés d'accessoires de bronze doré. Plusieurs temples doriques de l'Attique avaient des moulures décorées d'ornements peints et d'une délicatesse extrême. L'ordre dorique n'était point autrefois exclusivement réservé aux édifices secondaires, et les Grecs l'ont préféré aux autres ordres pour les temples des dieux.

TEMPLE DE CÉRÈS.

J'ai conservé à cet édifice le nom de *Temple de Cérès*, bien qu'aucune preuve matérielle ne fasse connaître que ce temple ait été jamais consacré à cette déesse ; rien cependant ne s'oppose à cette hypothèse. Plu-

(1) Strab., lib. VIII, p. 354.
(2) Paus., lib. V, ch. XXX, 1.

Conjectures sur sa dénomination.

sieurs médailles rapportées dans l'ouvrage du P. Paoli donnent à penser que Cérès eut un temple à Posidonia, et la fertilité des campagnes de Pæstum, célébrée par Ovide, Properce et autres, pourrait d'ailleurs le faire supposer; aussi, à défaut de preuves et d'autorités, j'ai cru devoir lui conserver le nom généralement adopté.

Les ruines vues et décrites par Paoli en 1784 n'existent plus en 1828.

Avant de décrire la ruine de cet édifice, je dois faire observer qu'on ne retrouve plus aujourd'hui aucune trace des constructions intérieures qui sont indiquées et cotées dans l'ouvrage du P. Paoli. Que cette disposition intérieure ait existé autrefois ou qu'elle ait été supposée par le P. Paoli, elle me paraît vraisemblable, et je l'ai adoptée dans la restauration, sans cependant l'indiquer dans les dessins de l'état actuel, qui représentent le monument tel qu'il est aujourd'hui.

Colonnes avec bases

Le plan de ce temple est remarquable par l'ajustement du pronaos, dont les colonnes, ornées de bases, étaient probablement d'un ordre différent de celui du portique du temple.

Ordre du pronaos cru ionique.

Les bases, le nombre des cannelures et la proportion élevée de ces colonnes, à en juger par leur diamètre inférieur, m'ont fait supposer que cet ordre était ionique, et j'ai imité, dans la restauration, l'ordre ionique du tombeau de Théron, à Agrigente, en Sicile.

Temple sans posticum, mais peut-être avec un opisthodome ou trésor intérieur fermé et placé derrière la statue

Une autre remarque à faire dans le plan de ce temple, c'est qu'il n'avait point de posticum. Cette particularité et l'excessive longueur du temple m'ont fait supposer que le posticum avait été remplacé par un opisthodome fermé, servant de trésor.

Le mot *opisthodome*, qui signifie *la partie postérieure des temples* (1), était consacré aussi aux trésors qu'on y plaçait ordinairement. Thucydide (2) nous apprend que c'était dans les temples que les Grecs déposaient leurs richesses. Aristophane (3) place Plutus, le dieu des richesses, dans l'opisthodome du temple de Minerve; on est d'accord sur ce point que le trésor d'Athènes était conservé dans l'opisthodome du Parthénon. L'opisthodome doit donc être clos et intérieur, puisqu'il était destiné à contenir les trésors; il doit, en outre, occuper la partie postérieure du temple, derrière la statue de la divinité, puisqu'il était placé sous sa protection.

Les constructions intérieures indiquées dans l'ouvrage du P. Paoli permettant donc de supposer une semblable disposition, j'ai placé dans la partie postérieure de ce temple un opisthodome, servant de trésor, dont l'entrée est dans la cella et sous la statue de la divinité.

Plafonds du portique supposés en pierre.

Je suppose que le portique qui environne le temple était couvert par des plafonds en pierre; on remarque en effet que le mur du fronton se trouve, à l'intérieur du portique, en retraite du nu de la frise, ce qui semble autoriser cette disposition. Quant à la cella, le plan ne présentant dans l'intérieur aucun point d'appui, comme au temple de Neptune, et la largeur étant trop considérable pour admettre des plafonds en pierre, je l'ai supposée couverte par la charpente du comble. Ce moyen était, je crois, souvent employé par les anciens: Pausanias, dans la description des monuments de la Grèce, parle de la charpente des temples, ce qui semble indiquer que souvent la charpente était apparente. On voit, au musée de Catane, une tuile dont le dessous est orné de peintures, ce qui peut aussi faire supposer que, dans le monument auquel elle a appartenu, les tuiles étaient apparentes.

Vue de la cella sans plafond avec charpente du comble visible.

Dessous des tuiles peintes apparent à l'intérieur.

Je suppose l'intérieur de la cella revêtu de stuc, comme tout l'édifice, et orné de peintures. Les Grecs décoraient souvent de peintures l'intérieur des temples (4). J'ai trouvé dans l'intérieur d'un temple, à Sélinonte, quelques fragments de stuc peint en rouge. J'ai imité dans la décoration intérieure de ce temple les peintures conservées dans les tombeaux de Corneto, monuments de la seconde époque de l'art en Étrurie; tombeaux que l'on peut attribuer aux Grecs.

Stucs intérieurs ornés de peintures

Statue de Cérès en ivoire et bois doré

J'ai mis au fond du temple la statue de la divinité, que je suppose de bois doré et d'ivoire. Je l'ai placée sur un trône d'ivoire. L'emploi de la dorure et de l'ivoire était très-fréquent dans les monuments de ce

(1) Pollux, *Onom.*, X, V. 40.

(2) Thuyd., L. II, c. XIII.

(3) Aristoph. *Plut.*, V, 1193, Τὸν ὀπισθόδομον ἀεὶ φυλάττων τῆς θεοῦ. E. V.

(4) On peut citer les temples de Minerve, à Élis et à Platée; de Jupiter, à Olympie; de Thésée, de Bacchus, des Dioscures, d'Esculape et de l'Erechtheum, à Athènes; d'Apollon, à Delphes; de Diane, à Œanthée dans la Locride, etc., E. V.

genre chez les Grecs. La statue de Minerve Poliade, la plus ancienne d'Athènes, était de bois d'olivier. La statue de Minerve, dans le Parthénon, était d'or et d'ivoire. On pourrait citer, dans les monuments de la Grèce, un nombre infini de statues faites de matières semblables (1).

Construction de matériaux différents.

La construction de ce monument offre beaucoup d'intérêt, et cependant on n'en a rendu compte dans aucun des ouvrages publiés sur les antiquités de Posidonia.

Indication des pierres dures et des pierres tendres.

Il est à remarquer qu'on a employé dans la construction de ce temple des pierres de deux natures différentes. Les colonnes, les architraves, la frise et le fronton sont construits en pierre dure, et la pierre tendre semble avoir été réservée pour les parties ornées de moulures, telles que les chapiteaux, les moulures de l'architrave, les triglyphes et la corniche de l'entablement. J'ai indiqué sur le dessin de l'état actuel du monument, et par des lettres de renvoi, les parties qui sont en pierre dure et celles qui sont en pierre tendre. Je me bornerai à faire observer que, bien que la corniche horizontale soit en pierre tendre, on a placé de distance en distance des pierres dures, marquées M sur le dessin, qui empêchent cette corniche d'être écrasée par le poids du fronton. Les triglyphes étaient rapportés et, pour ainsi dire, incrustés dans la frise.

Triglyphes supposés en bronze par de Lagardette

Je ne conçois pas comment de Lagardette, dans son ouvrage sur les antiquités de Posidonia, peut supposer que ces triglyphes étaient en bronze, puisqu'il en existe un en pierre au milieu de la façade. Ce fut, sans doute, ce système de rapporter dans la frise des triglyphes de peu d'épaisseur qui empêcha d'en placer un à l'angle du monument; ce n'est qu'avec répugnance que je me suis décidé à prendre ce parti, mais de Lagardette a retrouvé la pierre de l'angle de la frise qui faisait connaître cette particularité; et, quoique aujourd'hui cette pierre soit disparue, on peut cependant s'assurer que l'avant-dernier triglyphe se trouvait au milieu de l'entre-colonnement, et non rapproché de l'angle, comme on l'observe aux autres monuments dont l'angle est décoré d'un triglyphe.

Construction simple des frontons, plus solide et mieux conservée qu'une construction plus ingénieuse.

La construction du fronton est aussi très-remarquable; j'ai donné ci-dessus l'état actuel (voy. pl. XII), le détail des pierres de la corniche. C'est, de tous les moyens employés par les anciens dans la construction des frontons, celui qui présente, je crois, le plus de solidité; aussi a-t-il résisté seul, tandis que l'entablement, d'une construction moins simple, quoique très-ingénieuse, est presque entièrement détruit.

PORTIQUE.

Basilique, mais plutôt portique.

On donne communément à cet édifice le nom de basilique. La disposition de son plan indique suffisamment que ce monument n'est point un temple; mais cependant le nom de basilique ne me semble pas lui convenir davantage, puisque rien, dans ce plan, n'indique la disposition du tribunal, placé ordinairement dans toutes les basiliques; au contraire, ce monument est entièrement symétrique dans toutes ses parties; il n'a point de portes et est ouvert de tous les côtés, et son axe est occupé par une file de colonnes. Cette disposition m'a déterminé à le considérer comme un de ces portiques où les anciens se réunissaient pour discuter les affaires publiques. Ces portiques étaient d'une grande utilité chez les Grecs, car toutes les villes en contenaient un ou plusieurs. Le principal portique d'Athènes était le *Pœcile* (2). Pausanias (3) fait mention d'un autre Pœcile à Élide, ville du Péloponnèse.

Ouvert de tous côtés, sans portes

Pœcile d'Athènes.

On voit, dans le plaidoyer de Cicéron en faveur de P. Sulla (4), que ce dernier ayant conduit une colonie à Pompeïa, les nouveaux habitants et les anciens se divisèrent au sujet des élections municipales,

(1) Voy. Quatremère de Quincy, *Jupiter Olympien.*
(2) *Ibid.*, L. I, c. XV, I. — Ainsi nommé ajoute Pausanias parce qu'il était orné de peintures.
(3) *Ibid.*, L. V, c. XXI, 7.
(4) *Orat. pro Sulla*, c. XXI, p. 178.

et surtout à cause du portique, dont les citoyens originaires prétendaient se réserver la possession à l'exclusion des colons. Ce passage révèle toute l'importance que les anciens attachaient à ces portiques.

Pausanias (1) nous apprend que le Pœcile d'Athènes était décoré de diverses peintures, dont l'une représentait la bataille de Marathon, ainsi que des boucliers pris par les Athéniens sur leurs ennemis.

On peut conclure de ces deux passages que les portiques étaient chez les anciens des monuments d'une haute importance, et qu'ils étaient ordinairement décorés de tout ce qui pouvait rappeler aux citoyens les vertus de leurs ancêtres et leur inspirer le désir de les imiter.

Avant de passer à l'examen de la ruine de Posidonia, je dois faire une observation qui peut faire présumer l'époque de sa construction.

J'ai supposé précédemment que le premier soin des Trœzéniens, fondateurs de Posidonia, dut être d'élever un temple à Neptune, leur protecteur, à qui la ville était consacrée; mais on ne peut pas supposer avec autant de vraisemblance que les nouveaux colons mirent le même empressement à élever des temples aux autres divinités et à construire des monuments destinés aux assemblées des magistrats.

Ce ne fut qu'après plusieurs années de prospérité que les nouveaux colons durent penser à élever un temple à Cérès, en reconnaissance de la fertilité de leurs campagnes.

Ce ne fut aussi qu'après plusieurs succès dus à leurs armes, et lorsque la colonie eut acquis un certain degré de stabilité et de puissance, que les Posidoniens durent penser à construire des portiques destinés aux assemblées où l'on discutait des intérêts communs.

On doit donc considérer le portique et le temple de Cérès comme postérieurs au temple de Neptune. Ces deux monuments sont, en effet, d'une architecture autre. Tous deux sont construits de la même manière; et cette manière consiste dans l'emploi de matériaux différents, dans le mélange de pierres dures et de pierres tendres qui annonce, sinon un perfectionnement, du moins une plus ample connaissance des matériaux fournis par le pays, et ce mélange de pierres, différentes de nature et même de couleur, a nécessité, dès l'origine, l'emploi d'un stuc. L'architecture de ces deux monuments est la même quant aux formes, mais ces formes n'ont plus la pureté primitive qu'on remarque dans le temple de Neptune.

Ces observations me conduisent à considérer le temple de Neptune comme étant d'architecture grecque, et construit à l'époque où les Trœzéniens, originaires du Péloponnèse et fondateurs de Posidonia, n'avaient pas encore oublié les principes d'architecture qu'ils avaient apportés de la Grèce, et à considérer le portique et le temple de Cérès comme postérieurs au temple de Neptune et construits à une époque où les Posidoniens, devenus plus puissants, voulurent se créer une architecture nouvelle.

Ces deux monuments seuls offrent le type de l'architecture de Posidonia.

Les dessins qui présentent le monument dans l'état actuel suffisent, je crois, pour donner une idée de toutes les parties qui le composent; je me bornerai aux seules observations qui motivent la restauration.

L'axe de ce monument est occupé par une file de colonnes; cette disposition était bien convenable dans un édifice servant de promenoir couvert; mais, peut-être aussi, fut-elle inspirée par le besoin de couvrir un grand espace à peu de frais, car une certaine économie était nécessaire dans l'érection de ces portiques, monuments d'utilité; aussi ai-je profité de ces points d'appui naturels pour leur faire porter toute la couverture de l'édifice; c'est cette même disposition qui m'a fait adopter le parti de placer aux extrémités de cette couverture *deux croupes* et non deux frontons, qui eussent été, je crois, moins en harmonie avec le caractère du monument.

Obligé d'élever sur les colonnes de l'axe du portique une construction jusqu'à la hauteur du faîtage, j'ai préféré un ordre d'attique composé de piliers, à un mur continu qui, en divisant l'espace en deux parties entièrement séparées, aurait ôté à cet édifice toute sa grandeur. J'ai préféré aussi des piliers à des colonnes pour porter une charpente apparente; je suppose les bois de cette charpente recouverts d'un encaustique peint (2).

(1) L. I, c. xv, 4.
(2) Plin. l. XXXV, c. xiii.

Chéneau continu décoré d'ornements peints.

Les tuiles qui couvrent l'édifice se terminent par un chéneau continu. Ce moyen m'a semblé convenable dans un édifice accessible de toute part.

Ce chéneau forme la dernière moulure de l'entablement et est décoré d'ornements peints. Les anciens étaient dans l'usage de peindre les terres cuites; un grand nombre de fragments trouvés dans les monuments ou conservés dans les musées de Naples et de Rome en sont la preuve, et il est à remarquer que, chez les anciens, les sculpteurs en terre cuite étaient en même temps peintres, et qu'ils se chargeaient à la fois de l'un et de l'autre genre de décoration (1).

Invention de la décoration intérieure.

1re colonne de la file [illegible] terminée [illegible] lisse au niveau.

Murs servant d'album aux actes publics.

La décoration que j'ai adoptée, pour l'intérieur du portique, n'est autorisée par aucune trace existante, puisque les murs sont entièrement détruits. La disposition des cannelures de la première colonne de la file qui forme l'axe du portique peut cependant lui donner quelque vraisemblance. Ces cannelures sont interrompues, et la colonne reste lisse dans la partie qui se présente en entrant sous le portique. Cette particularité peut avoir été motivée, je crois, par le besoin de placer en cet endroit, le plus apparent de tous, quelque inscription peinte relative aux règlements à observer dans les assemblées, et je suppose que les murs du portique étaient aussi couverts d'inscriptions peintes et servaient d'*album*.

L'on sait que tel était le nom des tablettes murales recouvertes de plâtre sur lesquelles on inscrivait à Rome les édits des préteurs et autres actes publics (2). Il est encore possible que, de même qu'à Athènes, ces murs du portique fussent décorés de tableaux représentant les victoires des Posidoniens. Ces tableaux étaient sur bois, portatifs et indépendants de l'architecture (3).

Usage de la peinture dans les monuments antiques.

L'histoire nous apprend que les Grecs faisaient un fréquent usage de la peinture dans la décoration des monuments, et l'on pourrait, je crois, supposer aux Posidoniens un goût tout semblable, car nous savons, par Suétone, que le sénateur C. Térentius Lucanus, frère de Térentia, femme de Cicéron, naquit à Posidonia, et ce fut ce même sénateur qui, le premier, exposa à Rome des tableaux représentant des combats de gladiateurs (4).

Boucliers accrochés dans le portique.

J'ai placé sous ce portique, comme au Pœcile d'Athènes, les boucliers des ennemis, seulement dans l'intention de donner une idée de la manière dont les anciens décoraient les portiques.

Construction.

Tenons conservés aux pierres.

La construction de cet édifice n'est pas moins intéressante que sa disposition. On remarque au socle, sous les colonnes d'entrée du portique, des pierres laissées en saillie pour faciliter les moyens d'enlever les blocs. On remarque la même chose au temple de Ségeste, en Sicile. Ces pierres indiquent que l'impatience de se servir d'un monument commandé par le besoin n'a pas laissé aux ouvriers le temps de terminer cet édifice, et j'aurais peut-être dû les supprimer dans la restauration.

Traces de l'appareil.

On remarque aussi, sur le dessus de ces pierres qui forment le socle, l'axe des colonnes tracées par les ouvriers; mais ce qui mérite le plus d'attention, c'est le moyen employé pour enlever et mettre en place

(1) Plin., l. XXXV, c. XL, 7. — Pline ne parle ici que des sculpteurs en marbre. Praxitèle, interrogé sur celles des statues qu'il préférait : « Ce sont celles, répondit il, où Nicias a mis la main. » On peut inférer de ce passage que Nicias, peintre d'une extrême habileté, savait teinter, avec une sorte d'encaustique, les marbres du grand sculpteur. Cette opération prenait le nom de *circumlitio*. E. V.

(2) Forcellini, sub verb. *Album*.

(3) A l'époque où H. Labrouste écrivait son Mémoire, [illegible], le savant Letronne, combattait vivement cette opinion. Letronne croyait fermement que la peinture décorative chez les Grecs était murale, et qu'elle se rapprochait de la fresque des modernes. « Personne, dit-il en parlant du Pœcile d'Athènes (*Lettres d'un antiquaire à un artiste*, p. 131), ne doutera, après ce qui précède, que dans la pensée de Pline, Polygnote n'eût peint les parois mêmes du portique, et non pas des tableaux attachés à ces parois. » E. V.

(4) Plin., l. XXXV, c. XXXIII, 6.

les pierres qui forment la frise de l'entablement. Il suffit d'examiner les entailles pratiquées sur les côtés des pierres pour comprendre un moyen aussi simple.

J'ai cru pouvoir présenter ici plusieurs exemples empruntés aux monuments de la Sicile : ce rapprochement pourrait prouver, si l'on en doutait encore, que les habitants de Posidonia, ainsi que les peuples de la Sicile, étaient originaires du même pays, puisque ces divers peuples se servaient non-seulement des mêmes formes d'architecture, mais qu'ils employaient aussi les mêmes moyens dans la construction des monuments.

Entailles en forme de fer à cheval dans les pierres de la frise pour servir à leur enlèvement.

FRAGMENTS PROVENANT D'UN MÊME ÉDIFICE.

Ces divers fragments qui, par la singularité de leur forme, sont au moins intéressants, semblent avoir été, jusqu'à présent, négligés de ceux qui se sont occupés des antiquités de Posidonia. Deux chapiteaux de colonnes d'ordre corinthien sont placés à l'entrée de la ferme qui occupe le centre de Pæstum; ils servent de bornes, et sont par conséquent journellement exposés à de nouvelles mutilations. Ces chapiteaux, cependant, acquièrent aujourd'hui un nouvel intérêt; j'ai été assez heureux pour découvrir le chapiteau-pilastre de cet ordre, la base des colonnes, un fragment du soubassement et une partie de l'entablement.

Fragments [illegible] ignorés [illegible]

Deux chapiteaux corinthiens.

Base, soubassement et entablement provenant d'un même édifice.

Ces divers fragments, placés entre le temple de Neptune et celui de Cérès et hors des sentiers fréquentés par les voyageurs, sont, je crois, entièrement inconnus. Ils appartiennent à un édifice dont on pourrait retrouver la place en fouillant. Malheureusement, de semblables fouilles exigeaient des dépenses que je ne pouvais faire. On reconnaît au couchant plusieurs murs parallèles et une suite de colonnes, qui semblent indiquer dans cette partie une enceinte au fond de laquelle serait placé le monument principal auquel appartiennent les fragments que j'ai dessinés.

Murs et colonnes présumés du monument précédent.

Le chapiteau-pilastre présente une caulicole presque entièrement conservée, ainsi qu'une feuille dont on ne peut reconnaître la forme; mais je ne suis point entré dans la restauration de ces détails, ne pouvant me procurer, par des fouilles, les matériaux nécessaires à la restauration complète du monument.

La base des colonnes est entièrement conservée; le socle est circulaire. On ne trouve aucun fragment de l'architrave; mais la frise est entière, elle est décorée de triglyphes et de métopes ornés de bas-reliefs.

Base et socle, [illegible]ture, frise [illegible]glyphes et métopes ornés de bas-reliefs du même édifice.

J'ai dessiné, au quart de l'exécution, le mieux conservé de ces bas-reliefs; quant aux autres, leur état de dégradation ne m'a pas permis de prendre autre chose que le motif de leur composition. J'ignore quels sont les sujets représentés dans ces bas-reliefs et s'ils peuvent servir à l'histoire; quoi qu'il en soit, ces détails réunis m'ont paru intéressants et neufs, et j'ai cru devoir les joindre aux autres antiquités de Posidonia.

MURS DE LA VILLE. — PORTES ET TOURS.

La ville de Posidonia est entourée de murs formés par des pierres d'une très-grande dimension placées l'une sur l'autre sans mortier. Ces pierres ne sont point appareillées régulièrement : on remarque plusieurs pierres qui sont entaillées et encastrées l'une dans l'autre, de manière à se maintenir mutuellement. Cette façon de construire, qui semble avoir suivi immédiatement les constructions pélasgiques ou cyclopéennes, dont elle conserve quelques traces, peut indiquer que ces murs sont d'une haute antiquité, et

Murs, portes et tours de la ville.

qu'ils datent de la fondation même de la ville. En effet, les murs sont ordinairement les plus anciens monuments d'une ville, et, le premier besoin de ceux qui fondèrent Posidonia étant d'assurer leur sécurité, ils durent penser d'abord à s'entourer d'une enceinte capable de les défendre.

Ces murailles ne sont point seulement composées d'un mur d'enceinte, on y a joint cette espèce de fortification que Vitruve décrit sous le nom d'*agger* (1), c'est-à-dire que ces remparts sont formés de deux murs parallèles construits en pierres, et que l'espace compris entre ces murs est rempli de terre et forme une espèce de terrasse qui domine les campagnes environnantes.

Des tours sont placées à des distances inégales l'une de l'autre, leur forme est quadrangulaire. Ces tours communiquent avec la terrasse qui domine le rempart par de petites portes, et devaient avoir probablement à l'intérieur un escalier qui descendait du sol de la terrasse au sol de la ville.

Ces tours étant aujourd'hui presque entièrement détruites ou encombrées de constructions modernes, il m'a été impossible de me rendre compte de ces escaliers intérieurs.

Porte de la ville

Une seule porte existe aujourd'hui, elle est située à l'orient. Une autre, au couchant, est presque entièrement détruite. Il est à présumer que deux autres portes donnaient aussi entrée dans la ville : une au nord et l'autre au midi ; elles sont entièrement détruites, et ce n'est que l'interruption des murs (voy. pl. XXI) aux points A et B qui fait supposer qu'elles existèrent autrefois.

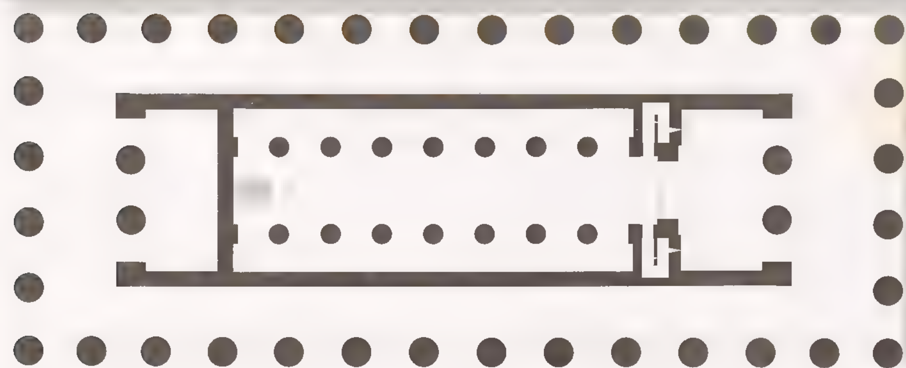
Tombeaux.

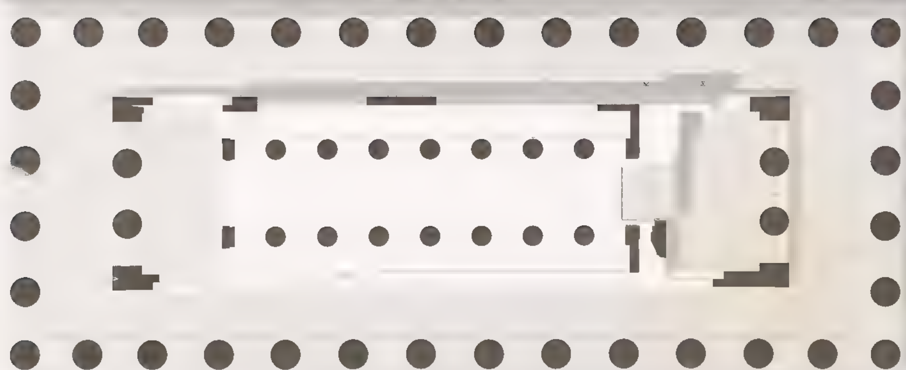
Avant d'entrer dans l'enceinte de la ville et au nord, on a découvert plusieurs tombeaux. Leur forme est à peu près semblable à celle des tombeaux de Tarquinium, aujourd'hui *Corneto*. Ils étaient entièrement sous terre, et recouverts d'un stuc peint dont on retrouve quelques traces ; ils contenaient, lorsqu'on les découvrit, des armes et des vases, mais, aujourd'hui, ils sont tellement détruits ou encombrés de terre qu'il ne m'a pas été permis d'en mesurer plus d'un seul.

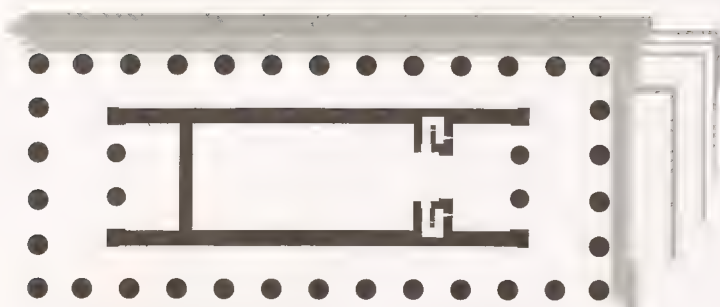
(1) L. I, c. v.

Signé : HENRY LABROUSTE.

TABLE DES PLANCHES.





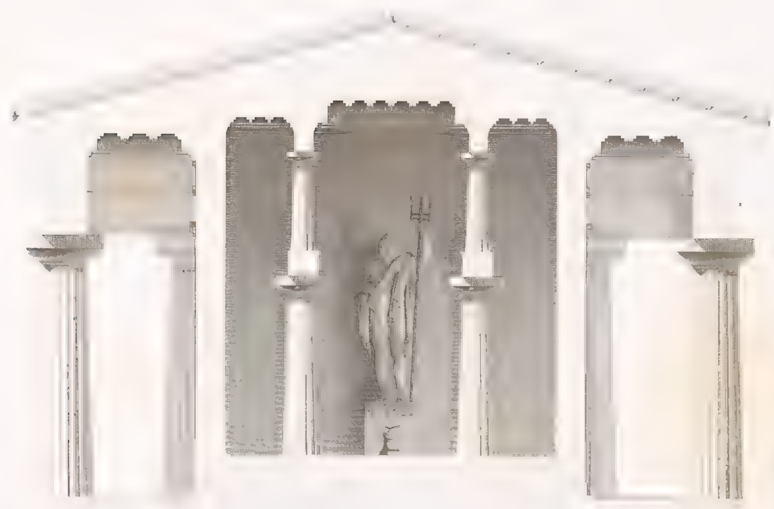






PÆSTUM





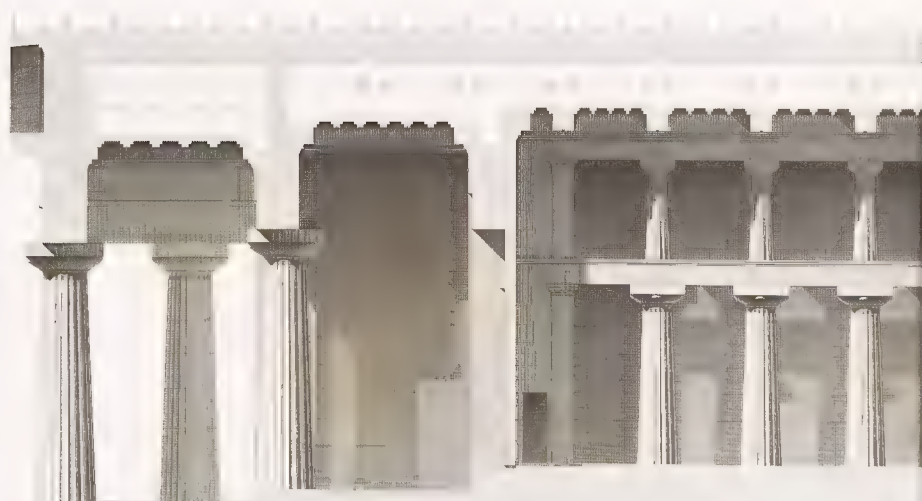






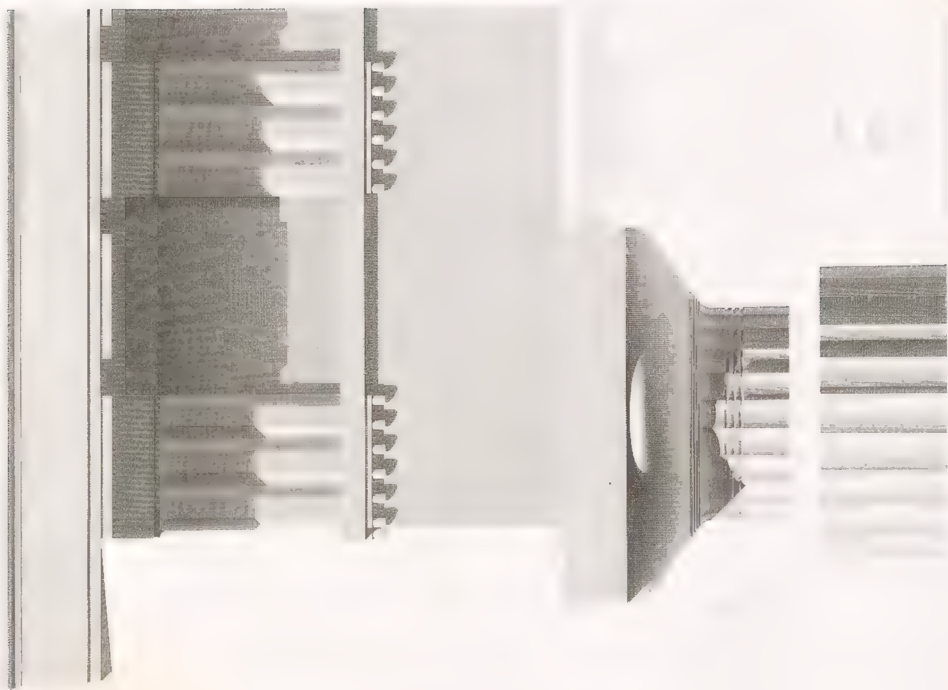




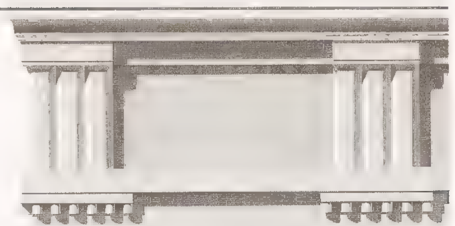


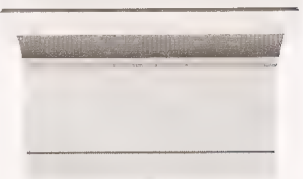






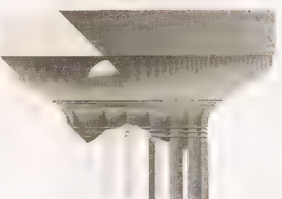
PÆSTUM TEMPLE DE NEPTUNE

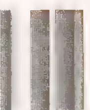


















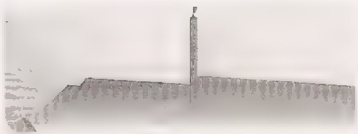






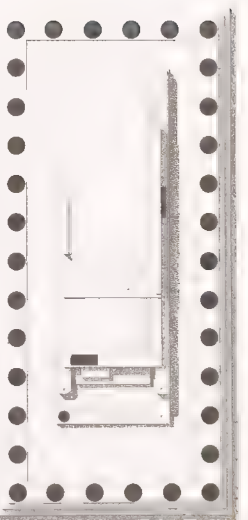


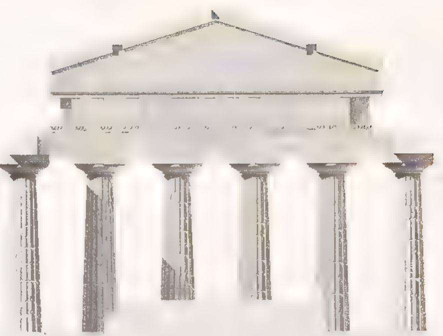




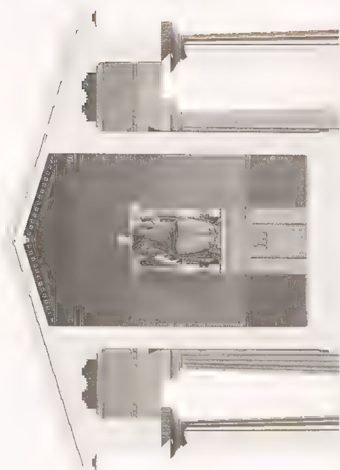
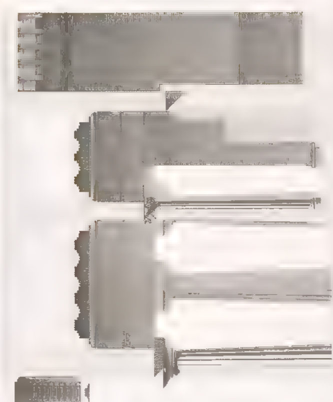
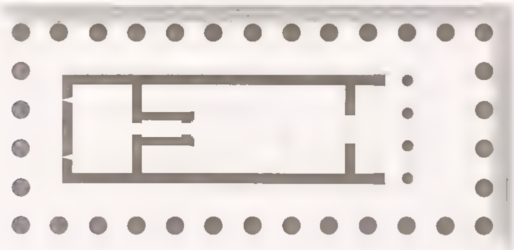
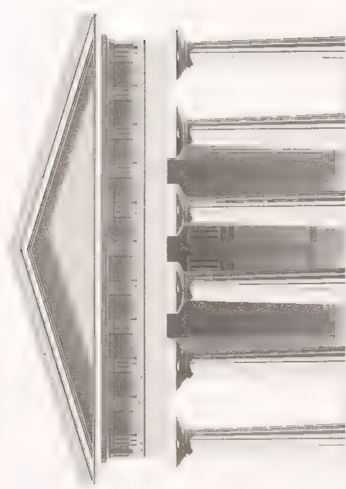
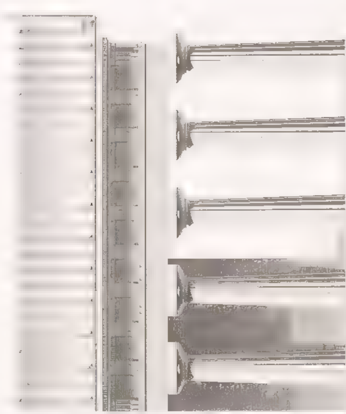
PÆST









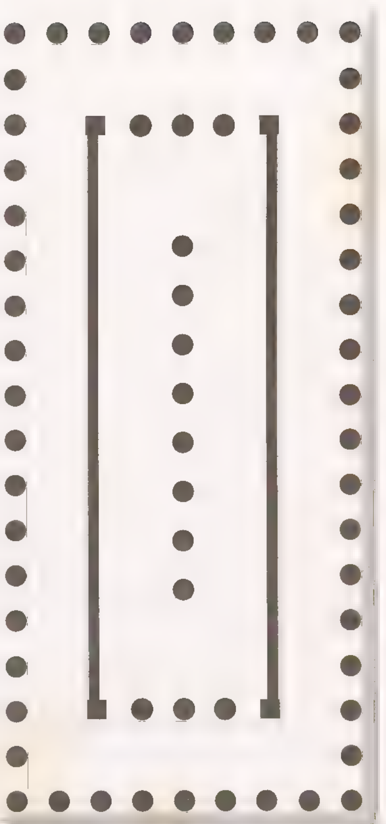
PÆSTUM TEMPLE DE CERES





ÆSTUM PORTIQUE



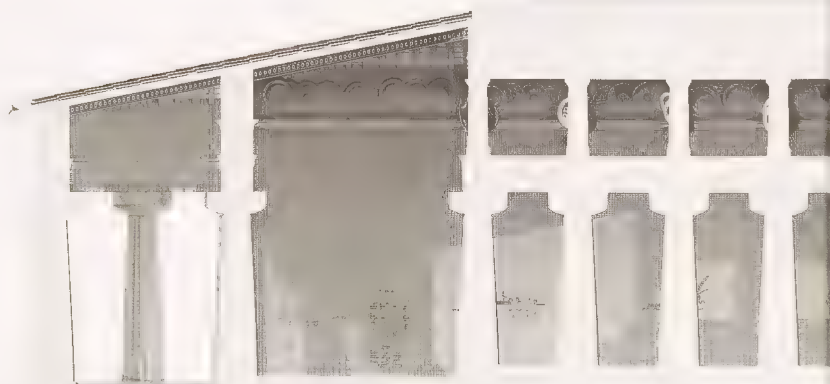


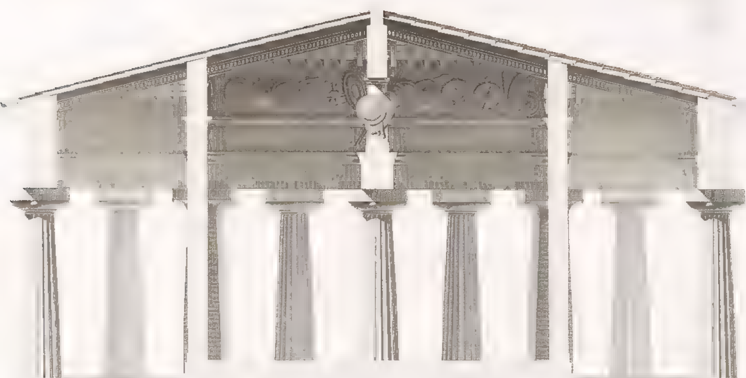


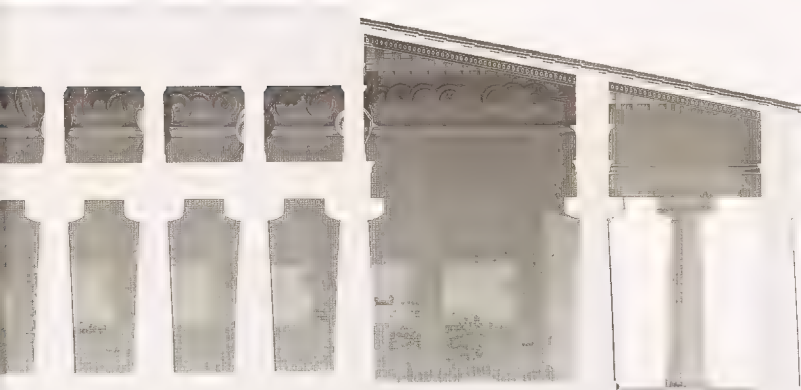




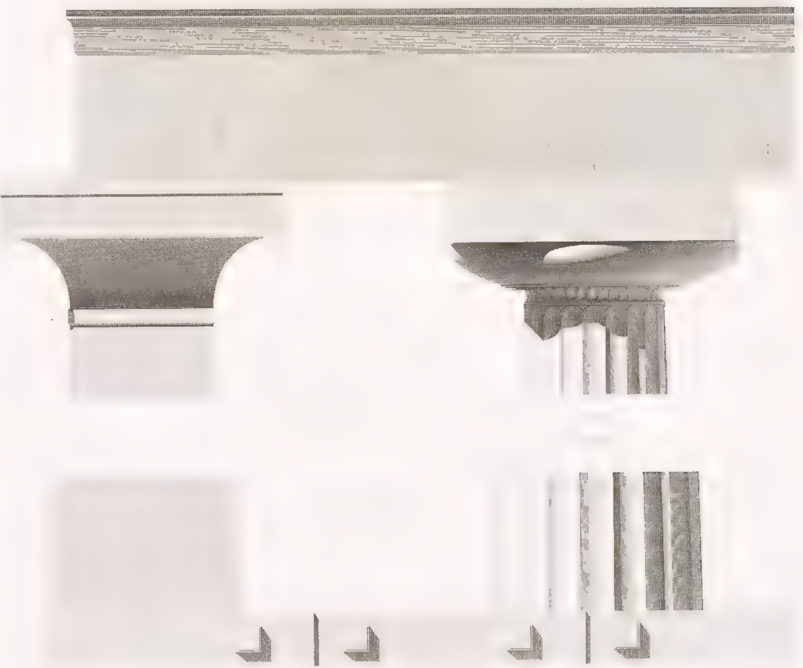








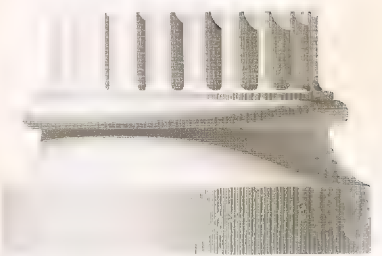
PÆSTUM PORTIQUE



PÆSTUM









PÆSTUM MURS DE LA VILLE

